

## Règlement - pièces graphiques

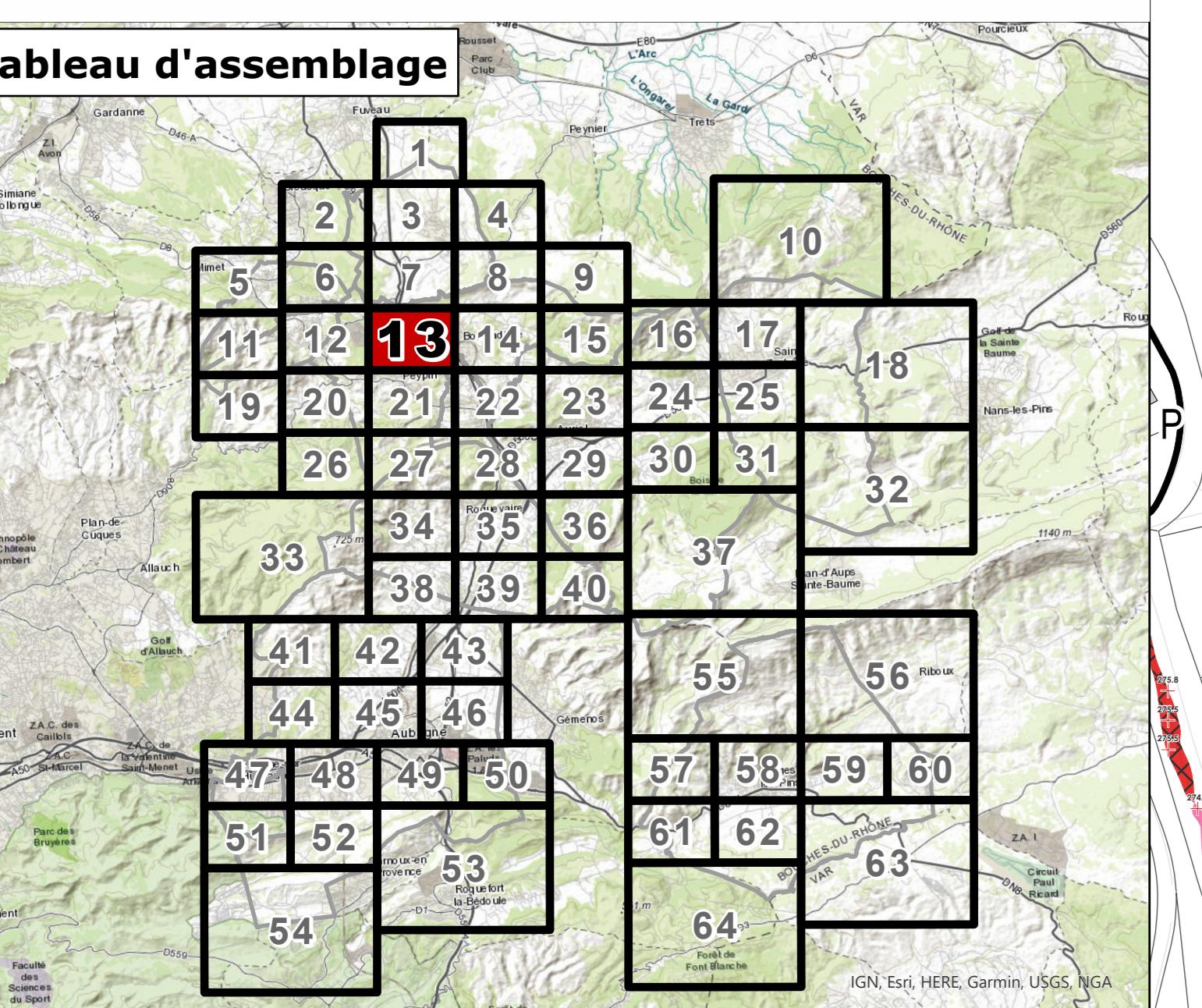
N. Autres planches  
N1. Planche Eau

PLANCHE  
13

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

Projet de modification n°1

N  
1:2 000



### Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque

PLAN DE PRÉVENTION DU  
RISQUE INONDATION (PPRI)

Enveloppe d'application du PPRI approuvé

### Risque inondation réglementé par le PLUi

#### ALÉA RUISSELEMENT

ALÉA très fort	CLASSE RUISEMENT
Aléa très fort	Classe R : Renouveler / I : Interriser / P : Prolonger
Aléa moyen à forte hauteur	M : Mâtriser / A : Autre / S : Secteur de projet
Aléa moyen	
Aléa faible	Serres et tunnels agricoles autorisés
Aléa résiduel	

199,6 +  
Côte des plus hautes eaux (PHE)  
en mètres (référentiel NGF)

Porter à Connaissance - PAC Huveaune

### Prescriptions complémentaires

#### ZONE DE SAUVEGARDE DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES

ZS de priorité 1 (P1)	PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES CAPTAGE D'EAU
ZS de priorité 2 (P2)	Périmètre de protection immédiate
ZS de priorité 3 (P3)	Périmètre de protection rapprochée

#### Fond de Plan

Parcelle	Bâti dur
Elément de repère	Bâti léger

